



ANNEE UNIVERSITAIRE 2016/ 2017

SEMESTRE 1 – SESSION 2

1^{ère} ANNEE DE LICENCE AES

Groupe de cours 2

Matière : Cadre juridique de la vie privée

Responsable de la matière : M. Marty

Durée de l'épreuve : 1h30

Traitez le sujet suivant:

L'admissibilité des modes de preuve.

N. B.: Aucun document n'est autorisé.